BIBLIOGRAPHIC DATA SHEET

1. CONTROL NUMBER
PN-AAH-728

2. SUBJECT CLASSIFICATION (695)
AE10-0000-G518

3. TITLE AND SUBTITLE (240)
Une analyse de l'allocation planifiee du credit agricole versus l'allocation realisee en Colombie

4. PERSONAL AUTHORS (100)
Vogel, R. C.; Larson, D. W.

5. CORPORATE AUTHORS (101)
Ohio State Univ. Dept. of Agr. Economics and Rural Sociology

6. DOCUMENT DATE (110)
1979

7. NUMBER OF PAGES (120)
18p.

8. ARC NUMBER (170)
CO332.31.V879a

9. REFERENCE ORGANIZATION (130)
Ohio State

10. SUPPLEMENTARY NOTES (500)
(In Economics and sociology occasional paper no. 598)
(In French and English. English, 10 p.: PN-AAH-727)

11. ABSTRACT (950)

12. DESCRIPTORS (920)
Colombia
Agricultural credit
Allocations
Rural finance system
Price policy

13. PROJECT NUMBER (150)
931116900

14. CONTRACT NO.(140)
AID/ta-BMA-7

15. CONTRACT TYPE (140)

16. TYPE OF DOCUMENT (160)

AID 590-7 (10-79)

Co
332.31
V819a

PN-AAH-728

STUDIES IN RURAL FINANCE

AGRICULTURAL FINANCE PROGRAM

Department of Agricultural Economics and Rural Sociology

THE OHIO STATE UNIVERSITY
COLUMBUS, OHIO
43210

Economics and Sociology
Occasional Paper #598

Une Analyse De L'Allocation Planifiée Du Crédit Agricole Versus L'Allocation Realisée En Colombie

by

Robert C. Vogel
et
Donald W. Larson*

May, 1979

* Professeur visitant d'Economie Agricole à l'Université de l'Etat de l'Ohio en congé de l"universite de Syracuse et Professeur Associé d'Economie Agricole à l'Université de l'Etat de l'Ohio, respectivement. Nous voudrions remercier à nos collegues dans la Seminaire de Finance Agricole pour leurs commentaires utiles, mais ce ne sont pas eux les responsables d'aucune erreur qui reste.

Agricultural Finance Program
Department of Agricultural Economics and Rural Sociology
The Ohio State University
2120 Fyffe Road
Columbus, Ohio 43210

UNE ANALYSE DE L'ALLOCATION PLANIFIÉE DU CRÉDIT AGRICOLE VERSUS L'ALLOCATION REALISÉE EN COLOMBIE

Robert C. Vogel et Donald W. Larson*

I. Introduction

Comme tant de pays en voie de développement, la Colombie a une politique de taux d'intérêt concessionnaires pour le crédit agricole, avec le pròpos d'encourager la production agricole et de subventionner les fermiers, surtout les petits fermiers. Les taux d'intérêt concessionnaires mènent à une demande excessive du crédit agricole subventionné, ce qui à son tour exige des mécanismes du rationnement et des procédés pour répartir ce crédit. Le gouvernement de Colombie a développé des mécanismes de rationnement complexes pour répartir des sommes spécifiques de crédit de banque entre les divers produits agricoles et ainsi encourager leur production. La raison primaire de cette étude est d'examiner ces mécanismes du rationnement et d'évaluer leur succès quant à l'allocation planifiée du crédit agricole et d'encourager la production des produits favorisés.

---

*Professeur visitant d'Economie Agricole à l'Université de l'Etat de l'Ohio en congé de l'Universite de Syracuse et Professeur Associé d'Economie Agricole à l'Université de l'Etat de l'Ohio, respectivement. Nous voudrions remercier à nos collègues dans la Seminaire de Finance Agricole pour leurs commentaires utiles, mais ce ne sont pas eux les responsables d'aucune erreur qui reste.

En Colombie deux institutions gouvernementales sont responsables de prèsque tout le crédit d'institution destiné au secteur agricole. La première c'est le Fond Financier Agricole (FFAP), une section de la Banque de la République (la banque centrale de Colombie), qui réescompt des emprunts de banque au secteur agricole. Les ressources pour ces réescomptes sont obtenues primairement des bons que les banques colombiennes sont exigés de tenir, des institutions internationales d'emprunts et, à reprises, directement de la Banque de la République. C'est la Junta Monetaria (Le Groupe Monétaire) du gouvernement qui établit les conditions pour ces emprunts et ces réescomptes et, en réalité, pour tout le crédit agricole réglé. La deuxième institution gouvernementale est la Caja Agraria (la Caisse Agraire) qui a été fondée aux années trente et qui est la plus grande banque de Colombie. Comme les autres banques de Colombie, la Caja Agraria a accès à des réescomptes de l'FFAP, et elle utilise extensivement ces ressources. Cependant, au contraire des autres banques, la Caja Agraria se sert extensivement aussi de ses propres ressources (obtenues principalement des comptes de dépôts sur demande et des comptes de dépôts d'épargnes et à terme) dans sa tâche de faire des emprunts agricoles. Aussi, à différence des autres banques et à l'FFAP, la Caja Agraria (Caisse Agricole) s'oriente vers le service aux petits fermiers, et la majorité du crédit de la Caja tiré de ses propres ressources est en réalité répartie aux petits fermiers. Dans l'analyse suivante, les emprunts de la Caja basés sur des

escomptes de l'FFAP sont inclus dans la statistique de l'FFAP, tandis que la statistique de la Caja ne comprend que les emprunts des ressources ordinaires de la Caja.

La section suivante de cette étude examinera la politique du crédit agricole en Colombie pendant les années '70 et en particulier le mécanisme du rationnement développé par le gouvernement colombien dans son effort de répartir le crédit agricole entre cultures saisonnières differentes. Bien qu'on se serve essentiellement des mêmes mécanismes pour distribuer le crédit aux cultures permanentes, le bétail, l'infrastructure, l'équippement agricole, etc., on mis le point ici sur les cultures saisonnières principales (qu'on peut planter deux fois par an en Colombie): fèves, maiz, coton, pommes de terre, riz (celui qu'il faut irriguer et celui que l'on cultive en terre sèche), sésame, sorghom, pois soya et blé. La raison principale pour l'emphase là-dessus c'est que la politique de crédit peut être liée plus directement aux prix et à la production dans le cas des produits saisonnières que dans le cas des autres activités agricoles. La troisième section de l'étude examinera la politique du gouvernement colombien envers les prix agricoles pour les cultures saisonnières, surtout dans la relation qu'ils ont à l'allocation du crédit agricole. La section finale de l'étude compare l'allocation planifiée et l' allocation effective du crédit agricole et on indique pourquoi il y a si peu de relation entre le programme de crédit et l'utilisation réalisée du crédit. Quelques conclusions sont aussi tirées sur le succès de la politique de crédit à encourager la production de certains produits et à subventionner les besoins des fermiers.

II. La Politique du Crédit Agricole

En Colombie pendant les années '70 les taux réels d'intérêt sur la plupart des emprunts bancaires au secteur agricole ont été très bas ou même négatifs. Depuis 1972 le taux d'inflation, mesuré bien par l'index de vente en gros bien par celui des prix de vente au détail est arrivé à un moyen de 20% par an, et à reprises à 40%. De l'autre côté, les taux d'intérêt nominaux, qui sont mis par la Junta Monetaria, ont rangé généralement entre 10 et 20% par an pour les emprunts bancaires au secteur agricole. Plus spécifiquement, les taux d'intérêt nominaux sur les emprunts de court-terme pour les cultures saisonnieres tirés des ressources ordinaires de la Caja ont rangé de 10 à 18% et de 10 à 17% sur les emprunts réescomptés par l'FFAP (ou le Fond Financier Agrarien avant 1973). Les taux réels bas ou négatifs qu'en resultent suggèrent qu'il devrait y avoir un excès assez gros de demande de ce crédit agricole, surtout puisque les emprunteurs ont pu à des occasions gagner jusqu'à 26% (nominal) en intérêt sur certaines classes de dépôts (à terme) et plus de 30% sur des titres à court-terme et ceux-là pratiquement sans risque.

Pour répondre à cette demande excessive du crédit, le gouvernement colombien a établi des mécanismes de rationnement pour essayer de répartir le crédit aux activités que l'on considère comme plus importantes. Le Bureau de Planification du Secteur Agrarien (OPSA) du Ministère de l'Agriculture a la responsabilité primaire de projeter les sommes à emprunter pour de différentes activités agricoles, surtout sous les réescomptes de l'FFAP. Deux fois par an en avance de la saison de la semance, l'OPSA développe

ses programmes de crédit pour les cultures saisonnières (une fois par an pour les produits permanents et d'autres activités agricoles). En développant ces programmes de crédit, l'OPSA dépend beaucoup des commissions régionales et nationales qui se composent des représentants des institutions gouvernementales qui se concernent du secteur agricole, des institutions financières, des groupes producteurs et quelquefois des groupes de consommateurs ou d'autres individus intéressés. Faisant des décisions basées sur des perceptions des besoins nationaux et de l'information sur la production, ces commissions recommandent les zones où l'on devrait planter de différents produits. Puis, a partir des estimations des prix de productions par hectare pour chaque produit, elles recommandent la somme de crédit à distribuer pour chaque produit. Cependant, tous les coûts de production ne sont pas financés. Le prix de louer des terrains ou de les acheter et quelques coûts en main-d'oeuvre n'y sont pas éligibles, et tous les coûts éligibles ne sont pas financés. Pour chaque periode de production, le pourcentage des coûts éligibles à être financés est décidé, et ces pourcentages varient selon le temps et parmi les différents produits agricoles; on peut présumer que c'est pour stimuler la production de divers produits par de différentes façons. A cause des différences parmi les régions et les technologies, il peut y avoir une variation considérable dans les calculs des coûts de production. Juste comme c'est dans l'intérêt des groupes producteurs d'avoir des hauts prix de subvention, c'est aussi dans leur intérêt d'avoir les couts de production et les pourcentages à financer mis aussi hauts que possibles, pour obtenir du crédit aux taux d'intérêt concessionnaires.

Les recommandations des commissions régionales sont révisées par l'OPSA avec les commissions nationales pour chaque produit principal et puis on les soumet à la Junta Monetaria pour son approbation. En décidant la version finale du programme de crédit agricole, et en particulier les sommes à emprunter avec les réescomptes de l'FFAP, la Junta Monetaria ne prend pas en considération seulement les recommandations de l'OPSA mais aussi les considérations économiques et financières totales, telles que le taux de l'inflation, la croissance recente de l'offre de monnaie et du crédit et des disponibilités de resources a l'FFAP par le remboursement d'emprunts et les nouveaux emprunts étrangers. Quoique la Junta Monetaria puisse changer le total du crédit programmé pour le secteur agricole basé sur les critères-ci, les priorités établies par l'OPSA dans le secteur agricole ne se changent que rarement, en partie parce que les officiels de l'FFAP sont en proche contact avec l'OPSA et avec les commissions régionales et nationales par le système de planification.

Quand elle utilise les réescomptes de l'FFAP, la Caja Agraria est sous les critères du programme de crédit de l'FFAP, mais en prêtant de ses ressources ordinaires, la Caja Agraria suit son propre programme de crédit. Cependant, la façon de programmer qu'utilise la Caja est parallèle à celle de l'OPSA à deux égards: (1) Les officiels de la Caja participent dans la plupart des commissions régionales et nationales, et (2) dans sa planification, la Caja Agraria dépend fortement de l'information provenant de ses

bureaux régionaux. Ainsi, des différences entre les programmes de crédit de la Caja et de l'FFAP ne résultent pas des différences de méthodes ni d'information, mais plutôt de l'objectif fondamental de la Caja de servir les petits fermiers. Puisque les petits fermiers tendent à cultiver des produits traditionnels, les programmes de crédit de la Caja insistent sur des produits traditionnels comme les haricots, le maiz, les pommes de terre, le sésame, et le blé, tandis que l'FFAP braque sur des produits commerciaux cultivés par de grands fermiers comme le coton, le riz, le sorghom, et les pois soya. En plus, on dit que même pour le même produit les coûts de production par hectare sont plus bas pour les petits fermiers, qui se servent des technologies traditionnelles, que pour les grands, qui dépendent plus fortement des apports achetés. Cela se dit pour expliquer pourquoi la Caja Agraria établit des pourcentages plus hauts de coûts de production à financer mais pour la plupart des produits agricoles, elle emprunte moins par hectare qu'on emprunte sous les réescomptes de l'FFAP.

III. La Politique des Prix Agricoles

A fin d'influer sur le niveau et la composition de la production agricole et de subventionner à certains groupes producteurs, le gouvernement colombien utilise une politique de prix aussi bien que de crédit. L'Instituto de Mercadeo Agropecuario (IDEMA) est la principale institution gouvernementale responsable de mettre en marche les politiques de subvention et stabilisation des prix. L'IDEMA a pour première fonction d'acheter des produits agricoles aux prix subventionnés, d'accumuler des marchandises en réserve, de stabiliser des

prix, et d'importer ou d'exporter des produits selon les circonstances. Les subventions des prix s'appliquent seulement à quelques produits de base comme le riz, le maiz, les haricots, le sorghom, les pois soya et le blé, mais l'IDEMA achète aussi plusieurs autres produits agricoles.

L'influence des prix subventionnés sur les décisions de production faites par les fermiers dépends basiquement de: (1) le niveau du prix subventionné, (2) la confiance du fermier au prix déclaré, et (3) l'habileté des fermiers de vendre au prix subventionné. Le prix subventionné est censé de couvrir tous les coûts de production plus une marge de profit raisonnable pour le producteur moyen. Cependant, pour les raisons mentionnées auparavent, les coûts de production estimés au cours de processus de planification du credit peuvent être assez subjectifs et pas representatifs pour un nombre significatif de producteurs. En plus, avec l'exception du riz et du blé, les prix subventionnés pendant les années '70 ont été mis généralement à des niveaux beaucoup au dessous du prix que les fermiers ont vraiment reçus. Ces prix bas de subvention se reflètent dans ces achats par l'IDEMA a une moyenne de moins du 5% de la production des produits autres que le riz et le blé. Ces bas pourcentages achetés par l'IDEMA n'ont pas réussi à réduire les variations saisonnières des prix. Les problèmes financiers de l'IDEMA résultant de grandes pertes dans les opérations ont limité les achats et ont encouragé les bas prix de subvention et auraient pu aussi contribuer à un manque de confiance de la part des fermiers dans le programme de subvention des prix.

Souvent, les fermiers ne peuvent pas vendre leurs produits aux prix subventionnés parce que le petit nombre de points d'achat (41 lieux permanents et 50 unités mobiles) restreint l'accès aux fermiers et parce que les spécifications sur la qualité mises par l'IDEMA résultent souvent en des rabais substantiels pour des produits qui n'arrivent pas aux standards inflexibles de l'IDEMA. Le délai en paiement par l'IDEMA peut présenter une autre dificulté. On a dit que les paiements par l'IDEMA aux fermiers ont souffert quelquefois d'un délai de plusieurs mois en contraste aux paiements immédiats en argent comptant offerts par des acheteurs privés.

Les pressions politiques dans des régions urbaines à maintenir des réserves suffisantes pour la consommation domestique à des prix favorables aux consommateurs peuvent souvent résulter en une politique agricole qui déprime les prix agricoles. Quoiqu'on ne les utilise pas actuellement en Colombie pour un nombre suffisant de produits agricoles, des contrôles sur les prix des provisions vendues en détail et sur les marges de vente ont été largement appliqués au passé. Une telle politique d'intervention au marche réduit les profits et crée des stimulants aux producteurs à detourner leurs ressources à la production des produits agro-industriels ou nonagricoles où les taux de profit sont plus hauts. A cause des hausses des mondiales prix de beaucoup de produits primaires qui ont eu lieu pendant les premières années '70, le gros revenu réel par hectare a tendu à augmenter pour la plupart des produits inclus dans cette étude. En plus, les producteurs colombiens reçoivent des prix pour ces produits qui semblent être assez près des prix internationaux F.O.B. quand on en fait la comparaison au taux du change officiel. Cependant, quand le taux du change officiel est

ajusté pour la surévaluation implicite dans la structure de la protection, les fermiers colombiens sont susceptibles à recevoir des prix qui sont bien au-dessous des prix internationaux pour ces produits. Les études par Balassa et ses associés estiment qu'au Brésil et au Chile la surévaluation a été de 27% et 68%, respectivement, aux années mi-60 et la structure de protection dans ces pays ne diffèrent pas très probablement de celle de Colombie.

IV. L'Allocation du Crédit Agricole: Résultats et Conclusions

Pour évaluer le succès de mecanismes de rationnement du gouvernement colombien pour déterminer l'allocation du crédit agricole, le total du crédit programmé par l'FFAP et la Caja Agraria pour chacun des produits principaux de saison a été comparé au total des emprunts vraiment approuves dès l'année agricole colombienne de juillet 1971 à juin 1972 jusqu'à l'année de juillet 1976 à juin 1977. Le Tableau I présente la variation dans la proportion du total des emprunts approuvés au total du crédit programmé par l'FFAP et la Caja Agraria pour chacune des cultures saissonnières pendant cette période. Toutes les variations sont très larges, indiquant qu'il n'y presqu'acune relation entre le total de crédit programmé et le total d'emprunts véritablement faits pour n'importe lequel des produits saisonnièrs. Le seul patron qui peut s'y distinguer est que les produits commerciaux cultivés par les grands fermiers (e.g., coton, riz irrigué et sorghom) tendent à avoir les plus hautes proportions d'emprunts faites en relation au credit programmé. Le Tableau I

Tableau I. Relation du Total des Emprunts Approuvés au Total de Crédit Programmé, 1971-77[a]

	Variation en Proportion du Crédit Approuvé au Crédit Programmé		Correlation de Crédit Approuvé avec Le Crédit Programmé	
	Fondo Financiero Agropecuario	Caja Agraria	Fondo Financiero Agropecuario	Caja Agraria
Coton	1.29 - 5.15	.82 - 2.34	.56	.01
Riz (Irrigué)	1.04 - 2.38	1.66 - 5.45	.36	.62
Sorghom	.96 - 4.94	.39 - 1.98	-.06	.14
Pois Soya	.54 - 2.06	.64 - 2.39	-.07	.04
Haricots	.12 - 2.27	.82 - 2.46	-.10	-.57
Maiz	.72 - 1.50	.90 - 2.06	.27	-.07
Pommes de Terre	.82 - 1.56	1.15 - 2.43	.83*	.57
Riz (De Terre Sèche)	.86 - 2.88	.27 - 1.25	.47	-.05
Sésame	.43 - 4.18	.79 - 1.60	.01	-.01
Blé	.09 - 1.60	.62 - 1.13	.42	-.32

a/ Degonflés aux prix de 1970 utilisant l'index de vente en gros pour les produits agricoles.

* Significatif au niveau de 10%.

Sources des données: (4,5,6,7)

présente aussi les corrélations entre le total de crédit programmé par l'FFAP et la Caja Agraria en termes réels et le total des emprunts approuvés pour chacun des produits saisonnièrs. Il n'y a encore aucune relation entre le crédit programmé et les emprunts approuvés. Seulement un coefficient en corrélation est significatif au niveau de 10%, et la plupart ne sont pas significatifs même au niveau de 50%.

La conclusion principale de cette étude est que les programmes du crédit de l'FFAP et de la Caja Agraria n'ont virtuellement aucun effet sur

la vraie allocation du crédit parmi les différents produits saisonnièrs. Si cet état est à désirer ou non reste à discuter, mais il vaut bien se demander quels facteurs (autre que le programme du crédit) peuvent influer sur l'allocation véritable. Les expectations sur les prix et les profits, comme on a discuté dans la partie précédante, devraient être des facteurs importants si l'allocation du crédit est déterminée surtout par les demandes de la part des producteurs. A cause de l'incertitude de pouvoir préciser les prédictions des coûts de production, l'analyse suivant braque principalement sur les prix plutôt que sur les expectations de profit. On n'a pu trouver aucune relation significative quand les prix subventionnés de l'IDEMA pour la période actuelle ont été utilisés pour expliquer l'allocation du crédit. Cependant, pour les raisons indiquées dans la partie précédante, les prix de l'IDEMA peuvent influer peu sur la conduite des producteurs. Les prix moyens payés aux producteurs de chaque produit ont été ainsi cités comme une variable explicative alternative, mais avec six mois d'avance (e.g., les prix pour l'an calendaire 1971 liés au crédit pour l'année agricole 1971-72). Dans ce cas les prix tendent à avoir l'effet positif esperé sur le crédit en fait réparti aux différents cultures saisonnières. Quand on conduit l'analyse en se servant d'une variable profit basée sur des estimations des coûts de production, des récoltes et des prix, les résultats montrent aussi un effet positif sur l'allocation du crédit.

Parce qu'on met le crédit agricole à la disposition des producteurs aux taux d'intérêt concessionnaires, le financement que l'on peut obtenir

par hectare est un autre facteur qui pourrait influer sur la demande du crédit. Il y a quelque évidence que le total du crédit disponible par hectare pour les différents cultures saisonnières a une influence positive sur le taux du total des emprunts approuvés au total du crédit programmé. Cependant, les depenses réels de production par hectare ont un effet positif important sur ce taux. Quoique les coûts de production plus élevés doivent avoir un effet adverse sur la profitabilité, d'autres choses étant égales, on a déjà été suggéré que les estimations des coûts de production dont on se sert pour programer le crédit ne peuvent pas donner une bonne idée des vrais coûts de production, mais plutôt du pouvoir des groupes producteurs à influer sur les estimations des coûts et ainsi augmenter le total du crédit subventionné qui leur est disponible.

Les agences d'emprunt (i.e., les banques et la Caja Agraria) aussi bien que ceux qui reçoivent du crédit sont moins susceptibles d'influer sur l'allocation du crédit. Par example, le pourcentage des coûts de production qu'on peut financer est une variable ex-ante determinée par le programme de crédit mais le total prêté en fait par hectare est une variable ex-post et dépend en partie des décisions faites par le prêteurs. En particulier, la Caja Agraria etablit d'ordinaire des pourcentages plus hauts dans ses programmes que l'FFAP, mais elle prête en fait moins par hectare. Comme indiqué auparavant, cette anomalie a été expliquée quelquefois en raisonnant que les petits fermiers ont des coûts de production plus bas que les grands. Cependant, il peut être que les petits fermiers

reçoivent de plus petits emprunts par hectare parce que les prêteurs les aperçoivent comme des emprunteurs de plus grand risque. Ainsi, les facteurs affectant la conduite du prêteur jouent probablement un rôle important dans la divergence des sommes vraiment empruntées au programme de crédit et présentent un domaine important pour des recherches plus profondes.

La justification principale pour la planification du crédit c'est de stimuler la production de certains produits. Cependant, même si l'allocation du crédit suivait vraiment le programme de crédit, l'évidence suggère qu'en Colombie les sommes prêtées pour de différents cultures saisonnières ne sont ni étroitement liées à la zone plantée ni à la production de ces produits. De plus, la conclusion principale de cette étude est que les programmes de crédit de l'FFAP et de la Caja n'ont,pour la plupart,aucune relation aux sommes vraiment prêtées pour les différents cultures de saisonnaières. Il est possible que ce soit souhaitable si le crédit serait réellement réparti où des taux de rendement sont les plus hauts plutôt que selon les préférences des politiciens colombiens. Le danger existe qu'on fera des tentatifs à forcer l'allocation du crédit à suivre le programme de crédit, même quand le programme ne coincide pas avec les estimations de profitabilité faites par les emprunteurs et le prêteur. Parce que le crédit est fongible et les emprunteurs et les prêteurs peuvent facilement faire un compte-rendue d'avoir utilisé le crédit pour les activités préférées par les fonctionnaires, il serait cher, même impossible, surveiller effectivement l'allocation du crédit.

Le système de programmer le crédit en Colombie ne manque pas seulement d'améliorer l'allocation du crédit mais il peut aussi avoir des effets secondaires peu desirables. Des ressources humaines peu abondants sont gaspillés dû principalement au système de planification du crédit, quoique quelques bénéfices peuvent naître de l'échange d'information qui est utile pour d'autres politiques agricoles comme les subventions des prix. Un autre effet secondaire est l'introduction des rigidités dans l'allocation du crédit, puisque seulement les produits principaux sont inclus dans le programme de credit et de nouvelles régions et de nouvelles technologies sont rarement considérées. Le système de programmer le credit tend aussi à produire une plus grand concentration de crédit agricole en de grands emprunts aux grands fermiers, ainsi faisant la distribution de revenu plus inégale, surtout puisqu'on rend ce crédit disponible aux taux d'intérêt concessionnaires. Autant que la politique des taux d'intérêt concessionnaires continue à fournir des subventions considerables, ces récipients de crédit agricole pousseront pour la continuation de la politique courante. Puisque la politique des taux d'intérêt concessionnaires et le système de programmer le crédit semblent être très repandue dans les pays en développement, il serait probablement util rechercher si les mêmes problemes existent dans ces autres pays.

Réferences

1. Dragoslav Avramovic and associates, Economic Growth of Colombia: Problems and Prospects. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1972.

2. Bela Belassa and associates, The Structure of Protection in Developing Countries. Baltimore: The Johns Hopkins University Press. 1971.

3. Eduardo, Lora T. "Mecanismos y efectos del financiamento al sector agropecuario." Banca y Finanzas: Revista de la Associacion Bancaria de Colombia, September 1977, pp. 43-87.

4. Ministerio de Agricultura. Cifras del Sector Agropecuario. Bogotá, Colombia. Various years.

5. Ministerio de Agricultura. Programas Agricolas. Bogotá, Colombia, Various years.

6. "Ponencia Sobre Mercadeo y Productividad Agrícola en Colombia." Neiva (Colombia) Seminar, May 1978.

7. "El Crédito y la Productividad." Neiva (Colombia) Seminar, May 1978.

8. "El Sector Agropecuario Colombiano: Problemas Actuales y Perspectivas." Conjuntura Economica. May 1977.